



Procès-Verbal

Commission Régionale des Règlements

Réunion du 11 août 2021

(En Visioconférence et voie électronique)

Président : M. CHBORA

Présents : MM. ALBAN, BEGON, DURAND, LOUBEYRE

Assiste : MME GUYARD, responsable du service des licences

RAPPEL

Article 5.b des Règlements Généraux de la LAuRAFoot (Section 3 – Les clubs) : Pour toute demande par messagerie électronique, seule celle provenant de l'adresse officielle du club déclarée sur FOOTCLUBS sera prise en compte.

TRESORERIE

Les clubs listés ci-dessous, n'étant pas à jour vis-à-vis de la Trésorerie et n'ayant effectué aucune démarche auprès de la Ligue pour la mise en place d'une mesure d'accompagnement, Conformément à l'article 47.4 des Règlements Généraux de la Ligue, aucune demande de licence ne pourra être effectuée et aucune équipe des clubs concernés ne pourra débiter la saison 2021/2022 tant que la situation ne sera pas régularisée :

District de l'Allier

590213	BRANSATOISE AS
514516	AUDES CHAZEMAIS
508950	MOULINS PTT

District de la Haute-Loire

531380	LE BRIGNON AS
524951	ST CIRGUES LAVOUTE
536046	ST ETIENNE AS

District du Puy de Dôme

580473	HAUTE COMBRAILLE FOOT
560904	U.S. EGLISENEUVE PRES BILLOM (suite dette club 551341 FOOT JEUNES EGLISENEUVE PRES BILLOM fusionné)
547363	ISSOIRE 2 FC
506558	VERTOLAYE CS
542828	US VAL DE COUZE CHAM
590198	CLERMONTOISE JEUNESSE UNION

District de l'Ain

582080	COMMUNAUTE DE COMMUNES DOMBES
553706	OLYMPIQUE BUYATIN
512250	US VONNASIENNE
552561	FOOTBALL CLUB DE BELLEY

District de l'Isère

582053	RACING CLUB VIRIEUX FUTSAL
--------	----------------------------

District de la Savoie

563567	BIOLLAY PRO FOOTBALL CLUB
--------	---------------------------

District Drôme Ardèche

580660	AS ROMANAISE
521792	INDEPENDANTE BLACHEROISE
554458	FOOTBALL CLUB RAMBERTOIS
544713	SC ROMANS

District de la Loire

504233	ST CHARLIENDIN
582486	RENCONTRE DES PEUPLES
580477	L'ETOILE SPORT FUTSAL ANDREZIEUX BOUT
546805	FOOTBALL CLUB ROANNE
582645	OS DE TARENTAIZE BEAUBRUN
563598	ASSOCIATION DES JEUNES CHAPELLOIS

District de Lyon et du Rhône

564084	ATHLETICO ST PRIEST
563893	ATHLETIC CLUB PIERRE BENITE OULLINS
523201	EV S DE GRENAY
521194	US MUNICIPALE PIERRE BENITE
538866	AS LOCATAIRES DE BANS FC
590353	AS LYON REP DEMOCRATIQUE DU CONGO
552969	CLUB SPORTIF ANATOLIA
553949	CS LYON 8
549914	GONES FUTSAL CLUB LYON
504671	U GLE ARMENIENNE LYON DECINES
547090	JSTO GIVORS
548812	FC LA SEVENNE

District de Haute-Savoie Pays de Gex

554353	VILLE LA GRAND FC
581354	F SAINT JEORIEN
582082	SEYNOFD FUTSAL

Il est recommandé à ces clubs de prendre contact le plus rapidement possible avec le Pôle Financier de la Ligue pour procéder à la régularisation de leur situation (par téléphone au 04.72.15.30.25 ou par mail comptabilite@laurafoot.fff.fr).

Cette décision est susceptible d'appel, devant la Commission Régionale d'Appel dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de sa notification, dans le respect des dispositions de l'article 190 des Règlements Généraux de la FFF.

Président de la Commission,

Khalid CHBORA

Secrétaire de la Commission,

Bernard ALBAN